

Bal des collégiens le samedi 22 mars de 19H à 23H

École Aristide Briand

Coupon à remplir obligatoirement par les parents

1 collégien Frettois peut inviter un collégien de son collège

A déposer en mairie avant le 14 mars à l'attention de Laurence Guerne

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Invité par : collégien Frettois.

Né(e)le : Collège : Classe :

Nom du parent : Prénom du parent :

Adresse des parents :

Numéro de téléphone des parents obligatoire :

Participation de 5 € : Espèces : ou Chèque à l'ordre de :
RÉGIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

- J'autorise mon fils, ma fille à participer à la soirée des collégiens de La Frette sur Seine

Oui Non

- J'autorise mon fils, ma fille à rentrer seul(e) à la fin de la soirée (préciser l'heure)

Oui Non Heure :

- Je n'autorise pas mon fils, ma fille à rentrer seul(e) et je m'engage à venir le chercher

Oui Non

(Entourer la réponse souhaitée)

Signature obligatoire :